



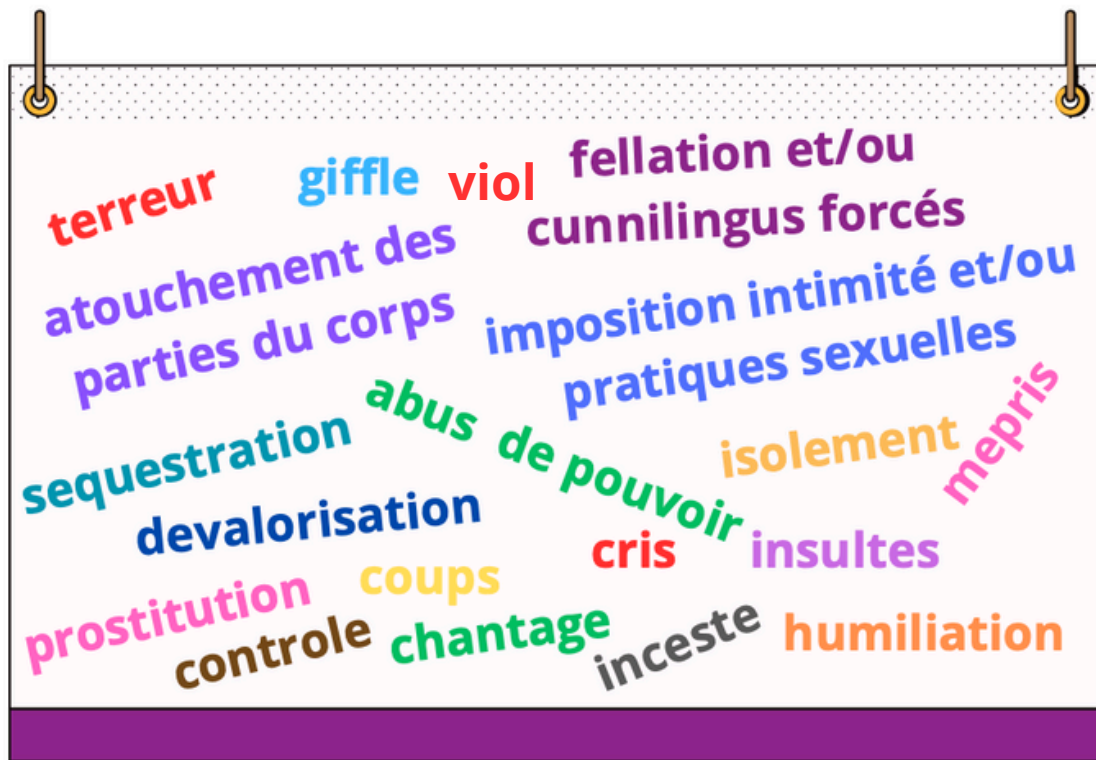
RAPPORT

Bilan 2024

Violences faites aux femmes

JANVIER 2025

MARIE FRANTZ JOACHIM



Identifions

Nommons

Indexons

LES VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES

SOMMAIRE

Introduction

**SOFA et la lutte contre les violences sexistes
et sexuelles**

Situation des VBG dans un contexte de crise

Methodologie

Recit des actions entreprises

accueil/ecoute

accompagnent medical

accompagnement psycho-social

accompagnement juridique

temoignages et cas emblématique

Conclusion, defis et recommandations

INTRODUCTION

Introduction

Le rapport bilan sur les violences faites aux femmes est une tradition instaurée par la SOFA depuis les années 2002. Son objectif est de fournir des informations cruciales susceptibles de faciliter la compréhension des évolutions et des défis de l'organisation par rapport à ses actions sur la problématique des violences sexistes et sexuelles en Haïti.

Il est rédigé à l'intention des membres de la SOFA et ses partenaires afin de les aider à analyser et évaluer les offres de services disponibles pour les survivantes de VBG dans une perspective de les améliorer. Il ambitionne également d'influencer les décisions des responsables étatiques et non étatiques au niveau national et international intervenant dans ce domaine. Il est un outil efficace de plaidoyer.

Ce rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2024. Il prend en compte les données collectées durant cette année par les intervenantes des centres Douvanjou fonctionnels de la SOFA dans les départements de l'Ouest, du Sud, du Nord-Ouest et de la Grand-Anse. Il comporte essentiellement, en plus de l'introduction et de la conclusion, trois parties à savoir : la SOFA et la lutte contre les VBG, la situation des violences basées sur le genre en Haïti dans un contexte de crise multidimensionnelle, la méthodologie et le récit des actions entreprises par la SOFA ainsi que des témoignages et des cas emblématiques des survivantes qui donnent un sens aux statistiques.

SOFA ET LA LUTTE
CONTRE LES
VIOLENCES
SEXISTES ET
SEXUELLES

La Solidarite Fanm Ayisyèn .-SOFA, organisation féministe détentrice de reconnaissance d'utilité publique, est dédiée depuis 39 ans à la promotion et à la défense des droits des femmes. Elle se donne pour mission principale d'affranchir les femmes haïtiennes de toutes sorte d'oppression, de subordination, de domination, d'exclusion et d'exploitation. Lutte qu'elle croit étroitement liée aux luttes de libération de la société haïtienne toute entière.

Fort de cette mission l'organisation définit cinq (5) axes stratégique prioritaires à savoir i) Droit des Femmes à la Santé ; ii) Participation des Femmes dans les Instances de Décisions et de Prise de Pouvoir ; iii) Lutte contre la Féminisation de la Pauvreté ; iv) Lutte contre la Violence faite aux Femmes ; v) Renforcement Organisationnel (axe transversal).

La SOFA a adopté une stratégie à double entrée pour la mise en œuvre de ses axes d'intervention. Elle conduit d'une part des actions de mobilisation et de plaidoyer et d'autre part, elle entreprend des actions de solidarité en proposant aux femmes nécessiteuses et demandeuses des offres de services dans les secteurs socio-économiques.

Pionnière dans la lutte contre les VBG en Haïti, les Campagnes de sensibilisation et de mobilisation et de plaidoyer accompagnées de formation pour les femmes et leurs organisations sur l'identification et la classification des diverses formes de violence sont des activités les plus marquantes du premier moment (1987 - 1992) d'intervention de l'organisation dans ce domaine.

La mise en œuvre en 2002 d'un protocole de prise en charge des survivantes de VBG, à travers les Centres Douvanjou sur six (6) départements (Ouest, Sud Est, Artibonite, Centre, Nord Ouest, Grand Anse) selon une approche holistique, permet à l'organisation de répondre adéquatement aux besoins des survivantes au niveau médical, juridico-légal et psychosocial.

Durant l'année 2024, la SOFA a accueilli 1 289 survivantes de VBG qui ont bénéficié d'un paquet de service intégral. Les actions de mobilisation et de plaidoyer conjointes avec d'autres organisations féministes, ont permis de combler le vide juridique sur les VBG, le viol en particulier. Elles ont aussi permis aux survivantes de VBG d'avoir accès gratuitement au certificat médical qui peut être désormais délivré par tout médecin patenté en Haïti.

La SOFA est une actrice nationale clé dans le système d'orientation VBG par sa participation à la mise en place du mécanisme institutionnel de coordination et d'orientation des politiques publiques en matière de VBG notamment le Ministère à la condition féminine et la concertation nationale sur les VBG.

Elle est une actrice active dans le cluster de protection et le sous-cluster de VBG. La SOFA a contribué à l'introduction de la problématique de VBG dans le monde académique en Haïti. Depuis quelques années, la SOFA reçoit des étudiants.es en sciences humaines en stage et met à leur disposition sa base de données pour produire leur mémoire de licence et de master en la matière.

SITUATION DES
VIOLENCES BASÉES SUR
LE GENRE DANS UN
CONTEXTE DE CRISE
MULTIDIMENSIONNELLE

SITUATION DES VBG DANS UN CONTEXTE DE CRISE

Les violences contre les femmes prennent des proportions alarmantes dans le monde. ONUFEMMES estime que 736 millions de femmes soit près d'une sur trois ont subi au moins une fois des violences sexuelles et/ou physiques de la part d'un partenaire intime, des violences sexuelles en dehors du couple, ou les deux (30% des femmes âgées de 15 ans et plus). Certaines études montrent que cette proportion peut atteindre jusqu'à 70% de femmes.

En Haïti, la sixième Édition de l'Enquête sur la mortalité, morbidité et l'utilisation des services (EMMUS VI) révèle que 29% des femmes âgées de 15-49 ans ont subi des actes de violence physique depuis l'âge de 15 ans. Parmi les femmes non célibataires, 34% ont déclaré avoir subi, à un moment donné, des violences, par leur mari/partenaire.

Les Haïtiennes sont exposées à diverses formes de violences physiques telles que bousculade, gifle, coup de poing, étranglement, brûlures , menace avec une arme blanche ou arme à feu. Les violences sexuelles font également partie de leur quotidien. Elles sont forcées physiquement ou sous la menace à avoir des rapports sexuels et à pratiquer certains actes sexuels contre leur volonté avec leur partenaire. Elles sont également humiliées devant d'autres personnes, rabaissées et insultées. Elles sont donc victimes de violences physiques sexuelles et psychologiques. Ces violences peuvent atteindre un degré extrême communément appelé « féminicide ».

Au cours des trois dernières années, la zone métropolitaine de Port-au-Prince ZMPP a été confrontée à une crise de protection croissante, exacerbée par le conflit et la violence des gangs.

En mai 2023, une enquête menée auprès de 299 femmes et filles dans les quartiers marginalisés de Port-au-Prince ont montré que 63 % des femmes avaient été contraintes de déménager en raison du niveau de violence qu'elles subissaient dans leurs quartiers ; une personne sur cinq a déclaré avoir été victime de viol et 17 % ont subi des violences physiques.

SITUATION DES VBG DANS UN CONTEXTE DE CRISE

La violence des gangs continue de s'intensifier en Haïti, les femmes en raison de leur vulnérabilité socio-économique dans les zones contrôlées par les gangs, se trouvent très exposées.

Les plus grands risques pour les femmes et les filles sont la violence sexuelle, les grossesses non désirées, le manque d'éducation, l'insécurité alimentaire et économique, l'insécurité économique et le fait d'être pris entre deux feux. L'insécurité économique pousse parfois les femmes et les filles à recourir à des mécanismes de survie négatifs, comme le sexe de survie.

Entre le 1er novembre au 30 décembre 2024, la protection civile haïtienne a recensé la présence de un million quarante et un mille deux cent vingt-neuf (1 041 229) personnes déplacées internes. 8% des femmes vivant dans des camps ont déclaré avoir eu recours à la prostitution pour subvenir à leurs besoins au moins une fois, et 20,6% ont signalé connaître au moins une personne ayant recouru à la même pratique. Médecins Sans Frontière (MSF) informe avoir reçu en 2024 plus de 4 400 victimes de violence sexuelle.

Il est important de souligner que la violence en situation de conflits fait partie d'un continuum de violence plus large qui transcende la simple dichotomie guerre et paix. Les violences subies par les femmes en temps de guerre sont le pendant des rapports asymétriques en temps de paix, et plus précisément les violences d'ordre sexuel. Fort de cette compréhension, l'intervention de la SOFA en matière de prise en charge de violence touche toutes les formes et catégories de violences quel que soit le lieu où l'acte s'est produit.

METHODOLOGIE

METHODOLOGIE

La méthodologie adoptée pour garantir le niveau de qualité souhaité des données collectées sur les VBG, leur harmonisation et leur systématisation consistait à :

- Revisiter la fiche d'entretien en l'adaptant à de nouvelles réalités en ce qui concerne les VBG
- Recycler les intervenantes du Centre Douvanjou de la SOFA sur la collecte des données et son utilité pour une exploitation plus efficace des données et une meilleure sécurisation de celles-ci.
- Assurer un suivi hebdomadaire avec les intervenantes pour minimiser les marges d'erreurs liées à l'enregistrement et réduire le temps consacré au traitement des données.
- Consolider les données recueillies par centre Douvanjou et par département
- Produire le rapport

En d'autres termes, pour la production du rapport, la SOFA a mis à contribution :

- La fiche de doléance des survivantes ;
- Le témoignage des survivantes ;
- Le témoignage des Intervenantes .

Concernant le traitement et l'analyse des données (quantitatives et qualitatives), la SOFA a utilisé les logiciels de Microsoft : Excel et Word, pour une production automatique des graphes.

Le rapport met en évidence les cas de VBG déclarés exclusivement dans les Centres Douvanjou et sur lesquels la SOFA est intervenue à un niveau ou à un autre suivant les besoins exprimés par la survivante et dans les limites des ressources de l'organisation.

RÉCIT DES ACTIONS ENTREPRISES

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

accueil / écoute

Le centre Douvanjou de la SOFA est l'espace autour duquel se réalisent toutes les activités relatives à l'offre de service aux survivantes incluant le plaidoyer, la mobilisation, la formation, la sensibilisation et l'éducation.

Pour l'année 2024, la SOFA a accueilli mille deux cent quatre-vingt-neuf (1 289) survivantes de violence dans onze (11) Centres Douvanjou fonctionnels sur 21 dont 1 201 adultes et 88 mineures. En effet ces dernières ne représentent que 6,82 % des survivantes accueillies dans les Centres Douvanjou contre 93 % d'adultes. Les Centres Douvanjou sont plus fréquentés par les femmes dont les tranches d'âges varient entre 18 et 53 ans. Alors que celles âgées de 36 et 53 ans représentent un pourcentage de 43,52%, les femmes comprises entre 18 et 35 ans oscillent les 36,30%.

Tableau 1

Répartition par commune et par tranche d'âge

Commune/tranche d'âge	0-17	18-35	36-53	54et+	Total
Abricots	12	42	19	5	78
Beaumont	13	29	11	4	57
Bombardopolis	1	14	9	2	26
Bonbon	5	7	5	0	17
Carrefour	0	0	6	1	7
Cavaillon	1	0	0	0	1
Cayes	29	18	10	0	57
Chambellan	0	0	0	1	1
Cité Soleil	2	21	29	5	57
Croix-des-Bouquets	0	25	36	5	66
Dame Marie	3	12	16	3	34
Delmas	0	25	25	7	57
Gressier	0	1	1	2	4
Jérémie	16	44	28	9	97
Mole Saint Nicolas	0	5	5	1	11
Pestel	2	2	1	3	8
Pétion-Ville	1	5	7	1	14
Port-au-Prince	3	211	346	120	680
Tabarre	0	7	7	3	17
Total	88	468	561	172	1289

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Le tableau 1 montre que les mineures sont majoritairement recensées dans les communes des départements de la Grand Anse et du Sud à savoir: Abricot, Beaumont, Jeremie (41) et les Cayes (29)

Tableau 2					
Répartition par département et par tranche d'âge					
Département/tranche d'âge	0-17	18-35	36-53	54et+	Total
Grand-Anse	51	136	80	25	292
Nord-Ouest	1	19	14	3	37
Ouest	6	295	457	144	902
Sud	30	18	10	0	58
Total	88	468	561	172	1289

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau 2 révèle que des 88 mineures recensées dans les centres Douvanjou, 57,95 % viennent du département de la Grand Anse alors que le département du Sud 34,09%

Le département de la Grand Anse atteste un taux de 57,95% de mineures survivantes de violence.

Le département du Sud atteste un taux de 34,09 % de mineures survivantes de violence.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Tableau 3				
Ouest, Grand-Anse, Sud et Nord-Ouest				
Répartition des survivantes par département et statut matrimonial				
Tranche d'âge/statut matrimonial	Placage/vivre avec	Mariée	Séparé	Veuve
18-35	252	31	119	66
36-53	90	65	133	273
54et+	17	10	30	115
Grand Total	359	106	282	454

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau 3 décrit le statut matrimonial des survivantes de violences pour les départements de l'Ouest, de la Grand Anse, du Sud et du Nord Ouest. Il établit que 359 survivantes sont dans l'union consensuelle, soit un pourcentage de 29,89% ; 106 sont mariées, soit 8,82%, les survivantes séparées sont au nombre de 282, ce qui représente un pourcentage de 23,48% et 454 sont veuves, soit 37,80%.

Il corrobore l'étude du Ministère de la Santé publique en 2017 qui avance que le mariage civil ou religieux représentait 32% alors que 51% de femmes vivent dans le placage.

Remarques : pour le centre Douvanjou du département de l'Ouest, les survivantes séparées sont au nombre de 257. D'après les déclarations recueillies par les intervenantes du centre Douvanjou 21, on constate 3 catégories de survivantes séparées :

1. Une première catégorie qui représente 55% des survivantes dont le partenaire estimant l'amenuisement de la relation décide de rompre tout bonnement ou trouve une excuse dans la situation sécuritaire pour s'échapper notamment pendant l'attaque des gangs. « *Yo pwofite sityasyon sa pou yo lage pye yo* ».

2. Une deuxième catégorie représentant 35 % dont la famille est désarticulée. Durant l'attaque des gangs, ne pouvant pas trouver un espace pouvant accueillir toute la famille, le conjoint s'est réfugié chez un proche alors que la conjointe s'est retrouvée avec les enfants dans un autre espace. Après un certain temps, ils se sont séparés par la force des choses.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

3. Une troisième catégorie de survivante qui représente 10% vit dans des camps avec leurs conjoints, mais pour des raisons pratiques et parfois de dignité préfèrent faire une fausse déclaration en ce qui concerne leur statut matrimonial.

Toujours dans le centre Douvanjou de l'Ouest, 424 survivantes ont déclaré être veuves. Selon les témoignages des survivantes, le conjoint est ou bien assassiné lors des affrontements entre les gangs rivaux, ou bien porté disparu ou encore victime d'un accident cardio-vasculaire suite au choc provoqué par la terreur des gangs armés.

Les survivantes ayant déclaré que leurs conjoints sont assassinés lors des affrontements entre les gangs rivaux représentent un pourcentage de 69,1 % soit 53,3 % pour la commune de P-au-P et 15,8% pour les communes de Cité soleil et de la Croix-des-bouquets.

De plus à P-au-P, 15% des conjoints sont portés disparus. Retournés chez eux pour récupérer certaines affaires après l'annonce de pacification faite par des bandits, ils ne sont jamais revenus. (*soti pa rantré*). Les survivantes nourrissent encore l'espoir de retrouver les corps de leur conjoint.

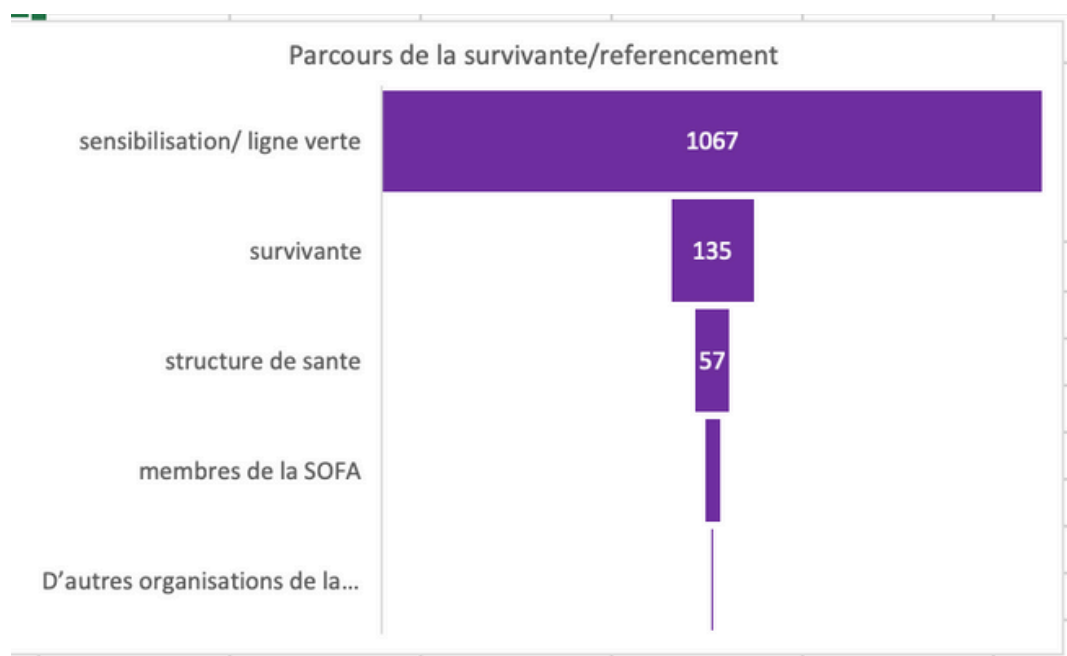
Ceux qui sont morts d'une crise cardiaque ou d'un accident vasculaire cérébral après avoir vécu un choc lié au stress post traumatique représentent 7%.

accueil / écoute

**91,1 % de femmes
sont devenues veuves
dans la zone
métropolitaine
en raison des
violences des gangs
criminels**

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Les survivantes accueillies au Centre Douvanjou sont informées des services offerts par la SOFA à travers des campagnes de sensibilisation ainsi que la ligne verte *200, les survivantes bénéficiaires des services de la SOFA, les structures de santé, les membres de l'organisation ou encore des membres des autres organisations nationales et internationales de la société civile.



Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Ce graphe montre que la campagne de sensibilisation est le meilleur moyen pour faire connaître les services disponibles pour les survivantes de VBG. 82,77 % de survivantes ont déclaré avoir été informées de l'existence du Centre Douvanjou lors des séances de sensibilisation.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Les données collectées lors des entretiens au moment de l'accueil et de l'écoute attestent divers types de violence: Physique, sexuelle, psychologique et économique.

Tableau 4

Répartition des différents types de violence par département

<u>Département/types de violence</u>	Violence physique	Violence sexuelle	Violence psychologique	Violence économique
Grand-Anse	194	58	291	102
Nord-Ouest	14	1	37	32
Ouest	344	316	902	869
Sud	45	36	59	11
Grand Total	597	411	1289	1014

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

N.B. les chiffres relatifs aux types de violences ne correspondent pas nécessairement au nombre total de cas accueillis. En effet, une même survivante peut être victime de deux ou plusieurs types de violences simultanément

« j'ai perdu tout ce que j'avais comme biens. Ma maison a été incendiée. Je me suis échappée de justesse rien qu'avec les enfants et ce que je portais comme vêtements. Je n'ai rien pu récupérer».

Il est constaté que les violences psychologique et économique sont les types de violence les plus fréquents selon les témoignages des survivantes accueillies par la SOFA. En effet, 100% de femmes ayant fréquenté le Centre Douvanjou déclarent avoir été au moins une fois insultées, humiliées ou menacées par leur partenaire intime ou un bandit armé alors que 78,6 % estiment avoir enregistré des pertes énormes notamment lors des attaques des groupes armés dans les quartiers.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

La Grand Anse, suit l'Ouest dans le nombre de cas de violences physiques enregistrés. A Jérémie, la violence physique a atteint un niveau inouï qui va jusqu'à la mutilation d'un organe d'une survivante par un agresseur.

X est une jeune femme de 22 ans, mère d'un enfant. Elle vit à Jérémie. Souvent victime de violence physique de son conjoint, elle décida un jour de quitter la maison après que celui-ci l'ait sauvagement battu. Le conjoint s'opposait fermement à l'idée pour la femme de partir avec l'enfant.

Quelques semaines plus tard, elle était en route pour aller voir son enfant quand elle a croisé une amie avec qui elle échangeait autour de sa séparation. L'agresseur s'est précipité vers elle et lui a tranché une oreille jusqu'au visage.

D'après le diagnostic du médecin, cette jeune femme est condamnée à vivre avec une seule oreille pour toujours. Actuellement, ce dossier suit son cours par devant la justice et la SOFA continue d'accompagner la survivante.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Accueil/écoute

La violence sexuelle prend une proportion alarmante notamment avec la montée en puissance des gangs dans la zone métropolitaine. Il est déplorable de constater l'expansion des pratiques atroces des bandes armées en région. Personne, quelque soit l'âge, n'est épargnée.

Y âgée de 70 ans, mère de deux enfants, vit à Elle revenait des champs quand elle a aperçu quelqu'un qui a pointé une arme sur elle. Pensant qu'il s'agissait d'un voleur, elle lui a proposé de l'argent. L'agresseur a refusé tout en devenant plus menaçant tant par ses gestes que par ses propos. Il l'a ensuite violée dans un chantier non loin de la zone après lui avoir frappé. L'agresseur menaçait la survivante de mettre fin à sa vie si elle hurlait.

La survivante a exprimé son indignation face à cet acte odieux d'autant plus que l'agresseur pourrait être son fils. Selon le témoignage de la survivante l'agresseur serait un bandit de Port-au-Prince qui s'est réfugié à

Ce témoignage devrait interpeller les autorités étatiques sur leurs responsabilités quant aux mesures à prendre pour capturer les centaines d'évadés du pénitencier national de Port-au-Prince attaqué par les gangs armés en mars 2024.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Le tableau 5 présente les différents types de violence par tranche d'âge.

Tranche d'âge/types de violence	Violence physique	Violence sexuelle	Violence psychologique	Violence économique
0-17	82	82	88	5
18-35	235	129	467	353
36-53	230	169	562	507
54et+	50	31	172	149
Grand Total	597	411	1289	1014

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Il indique que 93% des adolescentes accueillies au Centre Douvanjou sont victimes de violence sexuelle. La violence économique touche majoritairement les femmes de 36 à 53 ans.



RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

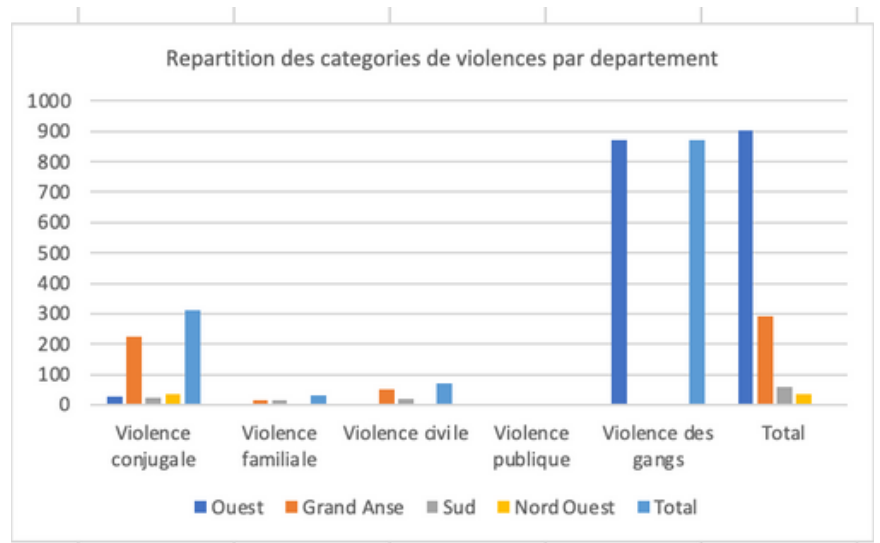
Les relations entre les survivantes et les victimes déterminent les catégories de violences.

Dans le Centre Douvanjou, il est enregistré des cas de violence conjugale, familiale, civile, publique. Les cas de violence exercés par les gangs ont été traités séparément.

tableau 6

Répartition des catégories de violence par département						
Département	Violence conjugale	Violence familiale	Violence civile	Violence publique	Violence des gangs	Total
Ouest	26	2	2	0	872	902
Grand Anse	226	17	49	0	0	292
Sud	25	14	18	1	0	58
Nord Ouest	35	0	2	0	0	37
Total	312	33	71	1	872	1 289

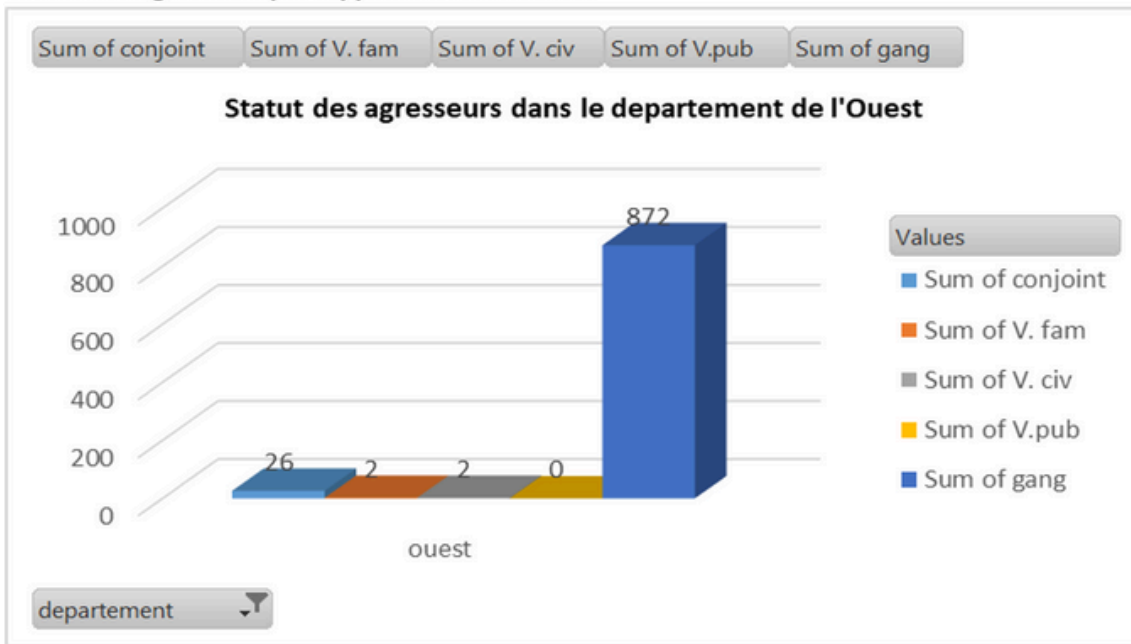
La violence conjugale représente 24,2 % sur l'ensemble des cas déclarés au Centre Douvanjou contre 67% des cas de violence des gangs. Ces derniers sont concentrés exclusivement sur la Zone métropolitaine du département de l'Ouest qui accuse un taux de violence conjugale de 8,33 % contre les départements de la Grand Anse et du Nord-Ouest dont le pourcentage pour cette catégorie de violence avoisine respectivement les 72,43 % et 11,21 %.



RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Le graphe ci-dessous fournit des informations relatives aux différentes catégories de violences enregistrées au niveau du département de l'Ouest.

Statut des Agresseurs par rapport aux survivantes



Source : données du centre Douvanjou de Port-au-Prince

Dans le département de l'Ouest notamment la zone métropolitaine, le nombre de cas de violence des gangs sur les femmes enregistré est extrêmement préoccupant soit un pourcentage de 96,67%.

Seulement 20% environ des survivantes ont déclaré avoir identifié leur agresseur soit en raison de leur proximité avec les gangs soit encore en raison d'une liaison forcée avec le chef de gang ou un soldat du groupe.

Les quartiers concernés par cette situation sont Cité Soleil et Croix-des-Bouquets, Martissant, Bolosse, Bicentenaire, Bel Air, Fontamara, Grand Ravine, la Saline et Portail Léogane.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

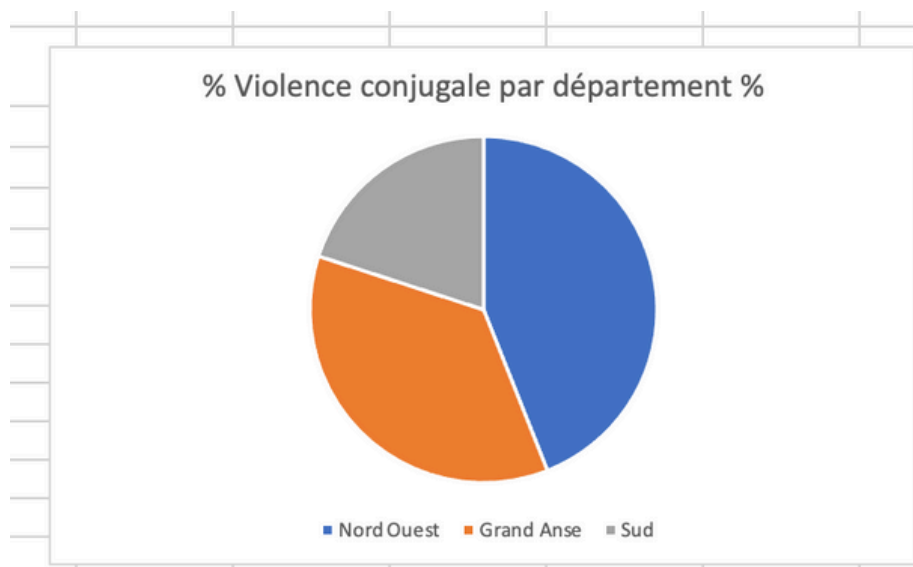
80% de survivantes dont 53% à Carrefour Feuille ont déclaré connaître les zones de provenance des gangs, mais ne captaient pas vraiment leurs visages parce que au moment des attaques tout le monde fuyait dans tous les sens.

À noter que, seulement dans le quartier de Carrefour Feuille, 161 femmes ont déclaré avoir été victime de violence sexuelle au centre Douvanjou de Port-au-Prince. 29 survivantes (27) Solino et (2) Delmas 24 qui avaient subi l'attaque des gangs au cours du dernier trimestre 2024 ont déclaré aussi avoir subi de viol collectif.



RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Les données collectées au niveau des départements de la Grand Anse, du Nord Ouest et du Sud sur le statut des agresseurs par rapport aux survivantes illustrent le caractère systémique et structurel des violences à l'égard des femmes.



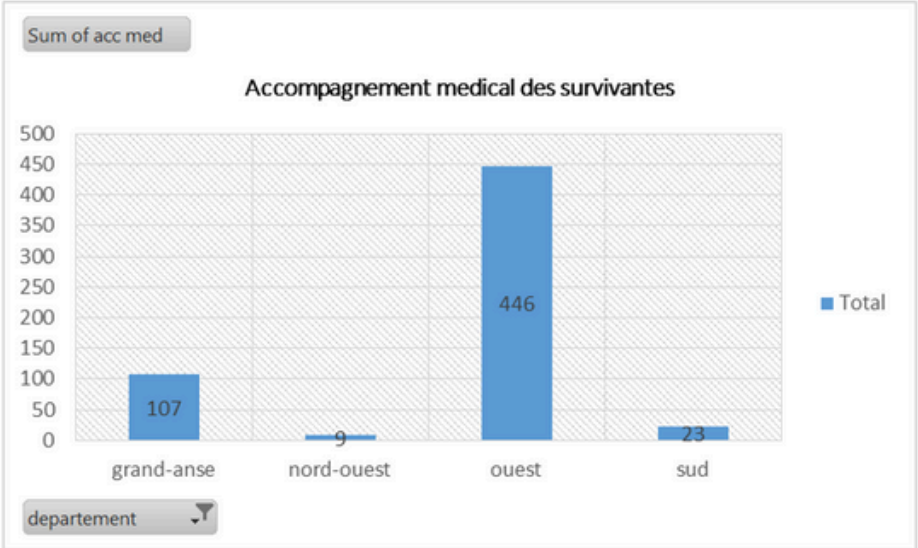
Le Graphe ci-dessus montre que le pourcentage de cas de violence conjugale recensé au niveau du département du Nord Ouest s'élève à 94,59% tandis que le département de la Grand Anse violence conjugale accuse un pourcentage de 77,39% et celui du Sud 43%.

Les femmes du département du Nord Ouest n'en peuvent plus des violences conjugales qui impactent toutes les dimensions de leur vie.

acompanement
medical

585 survivantes de VBG ont reçu un appui médical sur 4 départements avec un pourcentage plus élevé dans l'Ouest soit 76% tel que l'illustre le graphique 1.

Graphique 1



Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Cet appui médical inclut une consultation médicale par un médecin gynécologue et/ou généraliste, l'accès au laboratoire d'analyses médicales et aux médicaments pour le traitement des maladies diagnostiquées.

Les survivantes ont eu accès à un certificat médical. Le document médico-légal attestant leur état de santé suite aux violences subies et qui pourrait leur servir de preuve au cas où elles décideraient de porter plainte contre leurs agresseurs.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Les maladies les plus fréquentes diagnostiquées sont l'hypertension, les infections vaginales, la gale, les douleurs hypogastrique , l'anémie et la gastralgie ainsi que le SIDA et la syphilis.

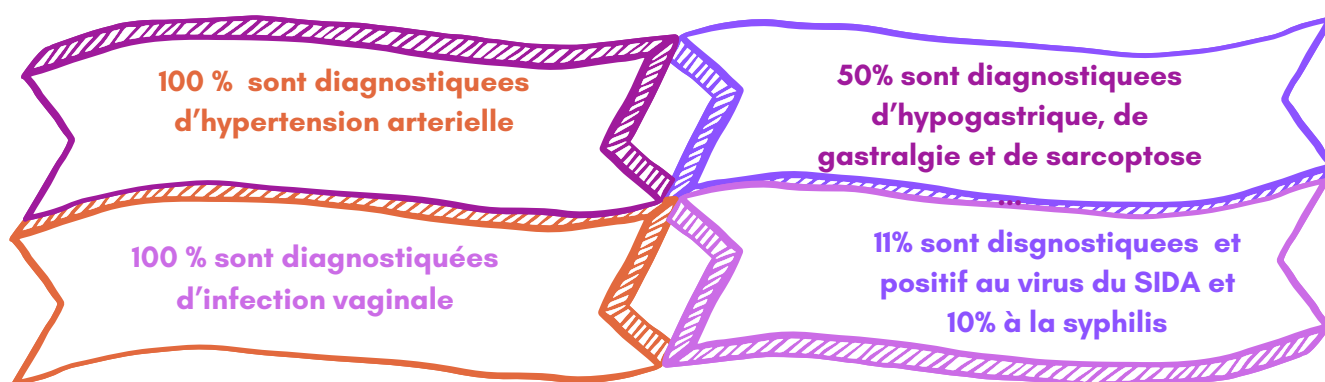
tableau 6

Problème de santé les plus fréquents diagnostiqués chez les survivantes de violence					
100%	50%	11%	10%	3%	0,4%
Tension artérielle élevée	Douleur hypogastrique	HIV	Syphilis	Diabète	Rythme cardiaque au-dessus de la moyenne
Infection et prurit vulvo-vaginal	H pilori ou douleur EPI gastralgie				
	Gale ou sarcoptose				

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

Le tableau 6 montre que toutes les survivantes bénéficiaires d'un appui médical au Centre Douvajou de Port-au-Prince sont hypertendues et souffrent d'infections vaginales. 50% d'entre elles ont la sarcoptose (gale), des douleurs hypogastrique et la gastralgie (H pilori). Celles qui ont le SIDA représentent 11% et la syphilis 10%.

Il faut souligner que 70 % des survivantes sont victimes par des gangs armés et 30% sont victimes de violence conjugale (physique ou sexuelle).



**acompanement
psychologique**

1289 survivantes accueillies dans le Centre Douvanjou de la SOFA ont trouvé un espace pour verbaliser la violence et vider leur souffrance dans la perspective de se reconstruire. Ce processus s'est réalisé à travers des groupes d'entraide.

Néanmoins, 225 d'entre elles dont les cas nécessitaient une intervention plus approfondie ont bénéficié d'un appui psychologique individuel.

L'état de souffrance relevé notamment pour les 45% des survivantes du Centre Douvanjou de P-au-P comprend des symptômes psychologique et physique tels l'idée de suicide, sentiment d'impuissance, reviviscence, migraine, sentiment de douleur. (cf tableau 7)

Tableau 7

Etat de souffrance psychologique des survivantes			
Symptômes psychologiques		Symptômes physiques	
100%	50%	100%	50%
<ul style="list-style-type: none"> • Idée suicidaire • Reviviscence • Sentiment d'impuissance • Manque d'attention et de concentration • Manque de confiance en soi • Anxiété 	<ul style="list-style-type: none"> • Désorienté • Sentiment de culpabilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensation de douleur • Migraine • Fatigue 	<ul style="list-style-type: none"> • Vertige • Douleur musculaire • Problème gastrique

Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

accompagnement
psychosocial

accompagnement

Témoignage d'une survivante de VBG du Nord ouest sur son
expérience avec le Groupe d'entraide

Après plus de 5 ans de vie d'enfer dans mon couple, j'ai décidé finalement de demander de l'aide à une amie qui m'a conseillée d'aller au Centre Douvanjou de la zone.

J'étais toujours très triste, incapable de me concentrer. Je parlais à peine. Quand on m'a proposé le groupe d'entraide, ne sachant pas ce que c'était, j'ai hésité.

Après la deuxième séance, j'ai réalisé que je n'étais pas la seule à être battue et dévalorisée par mon conjoint. J'écoutais avec beaucoup d'attention l'histoire de ces femmes tout en pensant à la mienne. Et c'est alors que j'ai commencé à raconter ma propre histoire. Je me sentais soulagée, c'est comme un fardeau dont je me libérais.

Dès la 4eme séance, je me sentais mieux. J'ai commencé à me faire des amies. À la fin des séances du groupe d'entraide, je me suis sentie comme une autre personne. Je n'ai plus en tête l'idée de suicide.

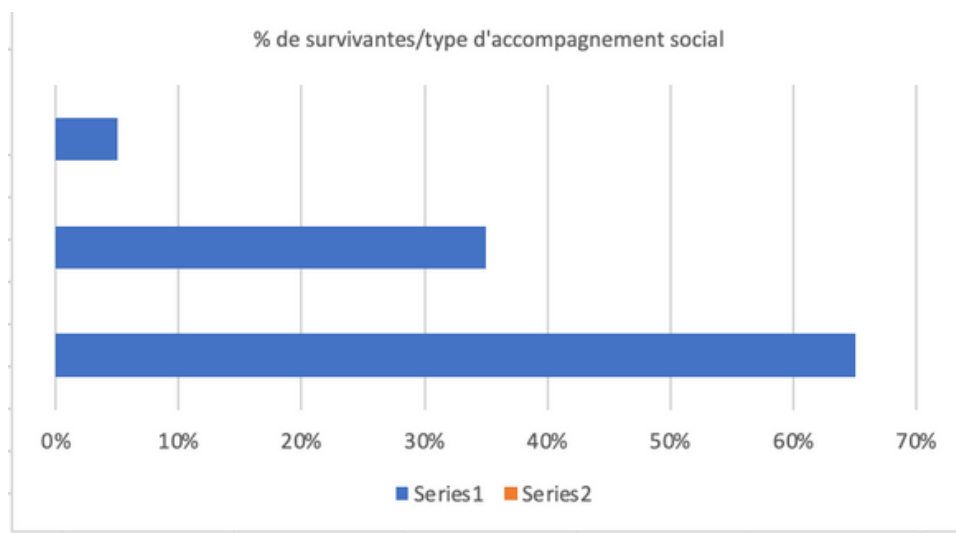
Maintenant, je conseille les femmes victimes de ne plus garder le silence. Je suis une conseillère pour les femmes victimes

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

accompagnement socio-economique

accompagnement

77,57 % de l'ensemble des survivantes ont bénéficié d'un accompagnement social leur permettant de renforcer leur capacité d'agir seule à travers la mise en œuvre d'un projet de vie élaboré lors des séances de groupe d'entraide. Ainsi 65 % ont renforcé leur petite entreprise, 35 % se sont relocalisées dans un espace relativement sûr et 5 % rescolarisées.



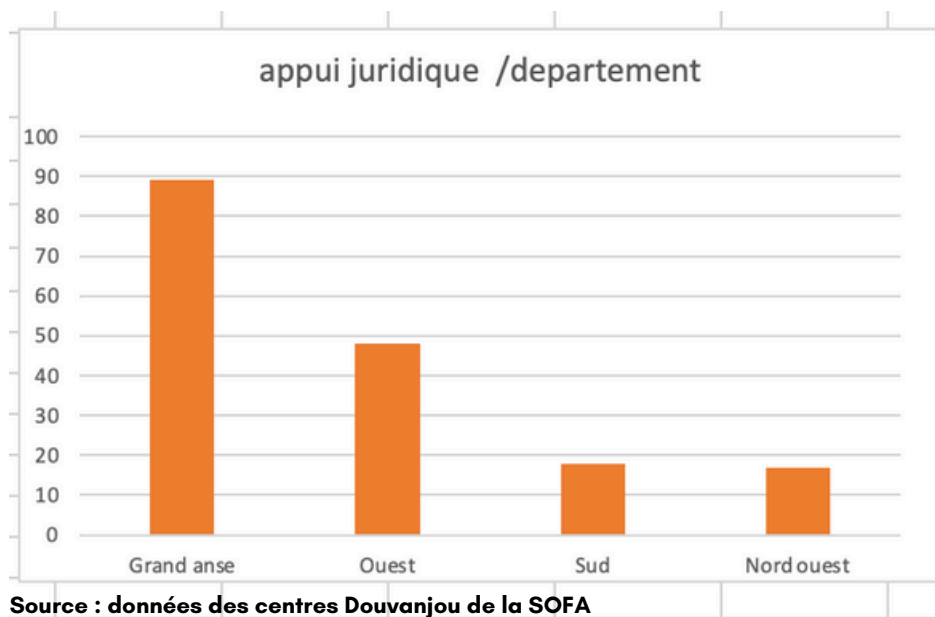
Source : données des centres Douvanjou de la SOFA

l'accès à un emploi décent
reste la préoccupation
majeure des survivantes de
violence

accompagnement juridique

L'offre d'appui juridique est gratuite pour toute survivante de violence de genre. Toutes les informations relatives à la législation haïtienne et les conventions internationales auxquelles Haïti est partie lui sont communiquées. Dans cette optique 1289 survivantes ont bénéficié d'une assistance juridico-légale.

Néanmoins, 172 survivantes représentant un pourcentage de 13,34 % ont manifesté la volonté d'intenter une action en justice contre leur agresseur. Cet accompagnement est ainsi réparti sur les départements d'intervention: :



Sur les 48 cas enregistrés au niveau de P-au-P, 30 survivantes de violences sexuelles ont bénéficié l'appui de la SOFA pour constituer un dossier de plaintes.

Ces plaintes ont été déposées par-devant la juridiction de Première Instance de Port-au-Prince et de la Croix des Bouquets.

Les 18 autres sont encore en attente dans les tribunaux en raison de la quasi paralysie du système judiciaire dans la zone métropolitaine.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

accompagnement juridique

accompagnement

Les résultats pour les 18 cas orientés vers les tribunaux au niveau du département du Sud ne sont pas probants.

Concernant les départements de la Grand anse sur les 86 dossiers traités seulement 2 sont complètement bouclés au niveau du Tribunal de Paix.

Il a été enregistré 74 cas pénaux dont entre autres 19 cas de violence sexuelle incluant le viol et 45 cas de violence physique. Parmi ces derniers, 16 dossiers sont classés sans suite, 23/42 mandats décernés non exécutés, 15 survivantes ont désisté et 13 cas sont traités à l'amiable.

Les 9 cas civils se rapportent à l'irresponsabilité paternelle et la dépossession de biens. 2 cas sont complètement achevés. Les 7 autres sont en cours.

Tableau 8

Accompagnement juridique des survivantes de violence Avancement des dossiers Département de la Grand-Anse					
Dossier au niveau du cabinet d'instruction	Mandat décerné non exécuté	Cas de désistement et entente entre les parties	Classement des dossiers sans suite	Dossier en cours	Dossier complètement achevé
13%	55%	35%	19%	9%	2%

Le tableau 8 montre que les 55% de mandats décernés n'ont pas été exécutés et la tendance à la médiation pénale est très forte. Cette observation a été faite également pour le département du Nord ouest où 15/17 cas sont traités à l'amiable.

Il faut souligner que le traitement à l'amiable est réalisé sous pression. Selon le témoignage des survivantes, les pressions et menaces venaient de partout tant du côté de la famille, que du côté de l'agresseur ou encore de l'église ou de la justice.

**accompagnement
juridique**

accompagnement

La lenteur du système judiciaire serait à l'origine du désistement des survivantes.

Par ailleurs, plusieurs autres facteurs ont été identifiés tels que:

- Grève à répétition au niveau de l'appareil judiciaire ;
- Non poursuite par les parquetier des agresseurs même après leurs arrestations
- Non respect du délai prévu par la loi pour déférer au parquet les présumés agresseurs
- Non délivrance à temps des certificats médicaux des survivantes victimes de viol et de voies de faits
- Rapports de proximité entre les juge, policier et l'agresseur, l'accessibilité des routes, le manque d'effectif de police au niveau de presque toutes les communes sont autant d'obstacles à considérer dans la non exécution des mandats d'amener.

Neanmoins, les intervenantes et les survivantes dénoncent un système judiciaire machiste, sexiste et trier sur le volet.

2/86 cas bouclés en 12 mois

C'est une justice qui s'arrange généralement du côté des agresseurs.

Les mandats ne pouvaient pas être exécutés en raison du lien familial ou amical entre l'agresseur et le juge ou le policier.

L'impunité s'érige en norme dans les départements de la Grand anse et du Nord Ouest

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

L'offre de service de la SOFA prend en compte toutes les dimensions des violences dans la vie d'une femme, d'où la prise en charge intégrale des survivantes de VBG tel que l'illustre le témoignage suivant:

accompagnement

Depuis 14 ans, c'est à coup de poing, coup de pied et coup de machette que mon conjoint réagit quand il n'est pas content. Malgré la médiation entre les membres de notre église et d'autres personnes de la communauté, mon conjoint continuait à me frapper jusqu'à me casser une côte un jour.

Les gens de la communauté m'ont accompagné au bureau de la SOFA où j'ai tout expliqué. Je ne pouvais plus supporter ce comportement violent. Je voyais la mort en face.

Elles m'ont informé du paquet de service disponible, j'ai signé un formulaire attestant mon accord. J'ai trouvé tous les appuis disponibles : médical, légal, psychologique et social.

Je remercie la SOFA d'avoir mis ce bureau dans la zone.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Mobilisation, sensibilisation et plaidoyer sont des stratégies utilisées par la SOFA pour prévenir les violences basées sur le genre et impliquer les acteurs et actrices concernées par cette problématique dans les actions visant leur éradication.

sensibilisation/plaidoyer/
mobilisation

En termes de plaidoyer, trente-cinq (35) juges, avocat et policiers ont été les cibles du plaidoyer de la SOFA contre la médiation pénale. Cette action de plaidoyer est intervenue suite à plusieurs cas de violence sexuelle enregistrés au Centre Douvanjou à Jérémie pour lesquels il a été proposé une médiation.

Concernant la sensibilisation, pour l'année 2024, vingt neuf mille sept cent douze (29 712) personnes ont été touchées par des actions relatives à la sensibilisation.

Environ cinq mille (5000) personnes sont sensibilisées dans le sud et la Grand anse sur la prévention de la violence, les signes indiquant une relation saine et toxique et l'importance pour les jeunes d'avoir un comportement plus positif dans leurs relations intimes.

2 015 acteur.trice.s locales se sont engagées pour améliorer leur système de gestion de cas de VBG notamment dans la Grand Anse (1 600) et le Nord-Ouest (415).

Dix-neuf mille deux-cent-soixante-treize (19 273) personnes dont 507(415 femmes et 92 hommes) directement sont sensibilisées à travers la capitale sur:

- la protection des femmes contre les abus et les exploitations sexuelles,
- l'importance du délai des 72 heures dans la prise en charge des survivantes de violence sexuelle
- la fistule anale.

2756 personnes sont touchées par la campagne de sensibilisation « Nou bouke dans le cadre des 16 jours d'activisme contre les VBG.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Par cette campagne, la SOFA voulait exprimer le sentiment de colère et d'impuissance qui atteint son apogée. Elle voulait également interpeller les autorités du pays, qui s'auto proclament dirigeant.e.s, face à leur responsabilité en matière de protection des citoyennes et citoyens.

sensibilisation/plaidoyer/
mobilisation

Elle voulait aussi attirer l'attention sur la situation des femmes qui ne cesse de se détériorer avec la montée en puissance des gangs armés au début du mois de novembre 2024. La fuite des quartiers vers des camps de fortune et les violences sexuelles des gangs armés ponctuant le quotidien des femmes. Le témoignage qui suit est éclairant.

Madame Z a 47 ans, elle est victime de la violence des gangs à Port-au-Prince.

"J'habitais en face du marché de Savane Pistache. Au mois d'aout 2023, les bandits ont envahi la zone, ils ont tué le père de mes enfants. J'ai été me réfugier au Camp du Lycée des jeunes filles avec mes trois enfants.

Le 15 juillet 2024, les bandits de Carrefour Feuille ont annoncé avoir fait la paix. Les riverains peuvent retourner chez eux.

Me fiant à leur parole, j'ai décidé d'aller sur les lieux pour évaluer la situation et prendre quelques de mes effets.

Pendant que j'étais en route du côté de Sanatorium en train de me diriger chez moi, j'ai rencontré trois bandits qui m'ont kidnappé. Ils m'ont emmené à l'école Maranatha ou j'ai passé 3 jours d'enfer.

Le 1er jour, j'ai été violée par 5 bandits.

RECIT DES ACTIONS ENTREPRISES

Le 2ème jour, ils m'ont assigné la tâche de la lessive. Ils m'ont donné plus d'une quinzaine de jeans à laver. Pendant que je faisais la lessive dans une espèce de cour, l'un d'eux s'approche de moi et me dit : « Fais vite, on va avoir besoin de toi à l'intérieur ». Il m'a frappé violemment à l'oreille avec sa crosse de fusil alors qu'un autre me tordait le sein gauche comme s'il s'agissait d'un vêtement.

Ce même jour, j'ai été violée par trois bandits cagoulés. Du coup, je ne savais pas si ce sont les mêmes qui avaient opéré leurs forfaits la veille.

Le troisième jour, n'ayant jamais mangé depuis ma séquestration, quand ils ont commencé à me violer, j'ai perdu connaissance. Je ne pouvais plus compter. Je ne savais pas combien ils étaient.

Quelques heures plus tard, j'ai repris un peu mon sens, et c'est alors que deux d'entre eux m'ont demandé de les suivre. Les maitres ont libéré l'esclave. Ils m'ont accompagné jusqu'au haut de la première avenue bolosse où ils m'ont déposé. J'ai continué jusque dans le camp de Lycée Marie Jeanne.

J'étais sale. L'odeur des bandits persistait. Je n'ai jamais eu la chance de me laver. Ainsi, en arrivant dans le camp tout le monde savait ce qui m'était arrivé tant que j'étais sale. Je puis.

Au mois de septembre 2024, suite à une rumeur qui circulait comme quoi les bandits étaient arrivés à proximité du camp, il y a eu une panique. Les gens couraient dans tous les sens. Je suis allée me réfugier au ministère des affaires sociales. Dans ce camp surpeuplé, un conflit s'est éclaté entre les occupants et les occupantes de cet espace. J'ai entendu des tirs. Je ne suis pas en mesure de dire d'où ils sortaient. Ce que je sais par contre, mon fils de 8 ans a atteint d'une balle au pied. Quand j'ai pu finalement l'accompagner à l'hôpital, il était trop tard. Le médecin a amputé le pied vu le niveau d'infections."

CONCLUSION, DEFIS ET RECOMMANDATIONS

Conclusion, défis et recommandations

La SOFA a appuyé 1289 survivantes au cours de l'année de 2024. Celles issues de la zone métropolitaine représente un pourcentage de 70%. Ceci est probablement dû au fait que les cas de violence de gang sont ceux les plus déclarés dans le Centre Douvanjou de Port-au-Prince. 96,67% de cas de violence de gang ont été recensés.

Cette situation a entraîné une augmentation de cas de femmes veuves. En effet, le témoignage des 47% de veuves fait ressortir la relation entre la violence des gangs avec leur nouveau statut matrimonial. Les conjoints ont été assassinés ou portés disparus au moment des attaques des gangs dans les quartiers et /ou des affrontements des gangs rivaux. Les violences psychologique et économique sont les types de violence les plus fréquents enregistrés. Toutes les femmes sont victimes de violence psychologique, 78% sont victimes de violence économique.

La violence sexuelle prend une proportion alarmante particulièrement chez les adolescentes dont le pourcentage s'élève à 93%. Elles sont recensées majoritairement dans les départements de la Grand anse et du Sud. 21,2 de survivantes de Carrefour feuille, de Solino et de Delmas 24 sont victimes de violence sexuelle et de viol collectif.

Les circonstances dans lesquelles sont produites les violences sexuelles n'ont pas permis aux survivantes d'identifier leur agresseur. Ainsi, seulement 20% des agresseurs ont été identifiés. Il faut souligner que 11% de femmes sont diagnostiquées positif au VIH.

Au niveau des catégories de violence, sur l'ensemble des cas déclarés, il a été constaté que 24,2% de femmes sont victimes de violence conjugale. Le département du Nord-ouest accuse le pourcentage le plus élevé (94,59%) , ensuite vient la Grand anse (77,39%) et enfin le Sud (43%).

Conclusion, défis et recommandations

En amont et en complément à la prise en charge, les actions de sensibilisation, de mobilisation et de plaidoyer ont touché 29 712 personnes incluant les acteurs et actrices étatiques concernées au plus haut point par la problématique de la violence basée sur le genre.

Toutefois, le dysfonctionnement du système judiciaire haïtien et le caractère machiste et sexiste de celui-ci ainsi que la socialisation des personnes viennent renforcer l'impunité qui tend à s'ériger en norme.

Il faut souligner, en plus des grèves à répétition des parquetiers qui ont paralysé le système judiciaire, la pression exercée par la famille, l'église ou l'agresseur a entraîné 15 /86 cas de désistement par des survivantes. 23/42 mandats décernés n'ont pas pu être exécutés en raison des connivences des juges et policiers avec l'agresseur. Seulement 2/86 cas sont complètement bouclés.

Les défis à relever sont entre autres :

- Manque de ressources pour garantir une prise en charge continue des survivantes conformément au protocole de prise en charge établi.
- Dégradation de la situation sécuritaire entraînant une forte concentration de personnes dans les camps de fortune et une promiscuité qui génère les violences et expose les femmes à toutes sortes d'abus.
- L'impunité des auteurs de violence en raison de la culture machiste et patriarcale régnante au niveau des appareils de superstructure de la société haïtienne incluant les tribunaux, la police, l'église, l'école, les médias...
- Attaque armée par les gangs des structures sanitaires engendrant leur fermeture et l'inaccessibilité des survivantes aux services de santé de proximité, perturbant ainsi le système de référencement.

Conclusion, défis et recommandations

Partant de ces défis, la SOFA formule les recommandations suivantes:

1. Responsabiliser l'Etat haïtien dans la prise en charge des survivantes de violence en exigeant une subvention aux organisations qui accompagnent les victimes conformément aux dispositions de la Convention Belem do Para.
2. Mener une campagne systématique autour de la question de sécurité et de la paix en se focalisant sur le contrôle des armes (propriétaire, permis).
3. Mener une campagne auprès des instances policières et judiciaires pour exiger la recherche des évadés de prison de mars 2024 particulièrement et leur incarcération.
4. Mener un plaidoyer auprès des instances compétentes autour de la médiation pénale qui semble s'ériger en règle notamment en cas de viol.
5. Dénoncer, sur la base d'observations du déroulement des assises, les décisions des juges qui semblent être motivées entre autres dans les cas d'agression sexuelles et porter plainte au niveau du Conseil Supérieur du pouvoir judiciaire.
6. Faire un plaidoyer auprès des officiers de l'état civil pour s'assurer de l'harmonisation de l'acte de naissance avec la loi traitant de la paternité et filiation responsabilisant les deux parents.
7. Mener une campagne systématique auprès des médias et des juges de paix sur le vocable "crime passionnel" qui est en contradiction avec le décret de 2006 modifiant le code penal notamment les dispositions relatives au crime excusable.

Le Bureau exécutif de la SOFA remercie toutes celles et tous ceux qui ont collaboré à la production de ce rapport et qui ont rendu possible la matérialisation de l'un des axes stratégiques de l'organisation en l'occurrence la lutte contre les violences faites aux femmes.

Nos remerciements vont particulièrement à toutes nos bénévoles et intervenantes des Centres Douvanjou disséminés sur 11 communes de 4 départements..

Nous adressons nos remerciements également à Stéphanie Siméon, Keslaine Alexandre, Berthanie Belony, Françoise Innocent et William Charles respectivement responsables de projet, agente de liaison et coordonnateur de terrain qui se sont évertués à mener à bien les activités des Centres Douvanjou et à s'assurer de la collecte des données.

Nous remercions également nos partenaires tels que: AFD via Gret et ID, AJWS, BM, E&F, GF, GI, MCC, UNFPA, UUSC, WHH.

